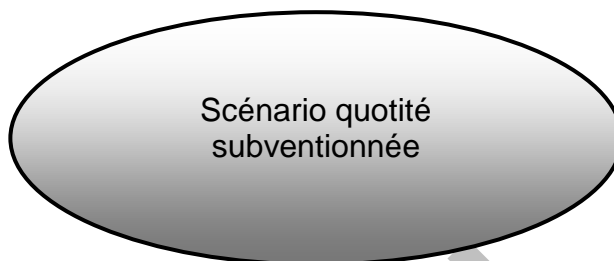


Extrait de la délibération du Conseil de la SLSP



Séance du :

Présents :

- Vu la délibération du Gouvernement wallon du 6 décembre 2007 [5 décembre 2008] arrêtant le programme communal du logement 2007-2008 [2009-2010] financé au travers du compte CRAC ;
- Vu le courrier du de Monsieur le Directeur général de la Société wallonne du logement notifiant définitivement le programme d'investissements relatif à l'ancrage communal 20..-20.., volet 20... ;
- Vu la décision de la Société wallonne du logement duattribuant une subvention pour le projet d'investissement de d'un montant maximal de..... € financé au travers du compte CRAC ;
- Vu le décret du 23 mars 1995 portant création du Centre Régional d'Aide aux Communes ;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2007 relatif à l'octroi par la Société wallonne du logement d'une aide aux sociétés de logement de service public en vue de la création de logements sociaux et moyens, notamment son article 7,

Le Conseil,

Paroui,.....non,.....abstention.

- Décide de solliciter un prêt d'un montant de€ afin d'assurer le financement de la subvention pour l'investissement prévu par la décision du de la Société wallonne du logement du ;
- Approuve les termes de la convention ci-annexée ;
- Mandate M.....et M.....pour signer ladite convention.

Pour le Conseil,

Signature

Signature